Communiqué

Pour diffusion immédiate

Sondage sur l'environnement

La Ville de Magog souhaite mieux connaître les habitudes, les préoccupations et les besoins en information de sa population en matière d'environnement

Magog, le 25 novembre 2026 – La Ville de Magog invite la population à participer à un sondage sur l'environnement afin de mieux orienter ses actions et ses communications. Cette démarche vise à favoriser l'adoption de pratiques responsables en matière de protection de l'environnement. Les personnes âgées de 14 ans et plus qui résident à Magog ou qui y possèdent une résidence secondaire peuvent dès maintenant répondre en ligne au ville.magog.qc.ca/sondage-environnement. D'une durée d'environ 10 minutes, le sondage est accessible jusqu'au 17 décembre 2026.

Dans les prochains jours, un carton d'invitation sera distribué à chaque adresse résidentielle de Magog. Celui-ci comprendra un code QR permettant d'accéder directement au questionnaire.

Une démarche liée à la planification stratégique 2024-2030

Ce sondage s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique 2024-2030 de la Ville de Magog, qui s'est engagée à « Protéger ses milieux naturels ». Cette démarche permettra de mieux connaître les habitudes, les préoccupations et les besoins en information de la population à l'égard des enjeux environnementaux et d'en suivre l'évolution au fil des ans. Les résultats serviront de point de référence pour orienter les actions et les communications municipales en matière d'environnement. Ils permettront également d'évaluer les retombées de ces initiatives lors de futurs sondages.

Réalisé en collaboration avec la firme Fino recherche, le sondage porte sur différentes thématiques environnementales, notamment l'eau, la biodiversité et les matières résiduelles.

Quatre cartes-cadeaux de 100 $ à gagner

Pour encourager la participation, les personnes qui répondent au sondage pourront courir la chance de remporter l'une des quatre cartes-cadeaux de 100 $, à utiliser dans un commerce admissible de Magog de leur choix.

À la fin du questionnaire, les personnes répondantes pourront indiquer si elles souhaitent participer au tirage. Les modalités du concours sont disponibles au ville.magog.qc.ca/reglement-sondage-environnement.

- 30 -

Source et information :
Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444